



## LES RESTOS DU CŒUR

Le 10 mai 2022, nous sommes allés dans les locaux administratifs des Restos du cœur à St Auban.

Nous avons rencontré Monsieur SENARD Christian, président de l'antenne départementale du 04.

M SENARD a eu la gentillesse de répondre à toutes les questions préparées par le groupe du pôle animation.

### 1- Qui sont les restos ? Y-a-t-il des salariés ou uniquement des bénévoles ?

Les restos du cœur, c'est une association créée par Coluche en 1985. Cette année 2022, les restos font leur 37<sup>em</sup> campagne. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Son siège national est à Paris.

L'association compte 113 antennes départementales (personnes juridiques).

Dans le 04, c'est M Senard qui est le président pour le département. Les associations départementales sont agréées et conventionnées par le siège de Paris. C'est l'institution nationale qui équilibre les budgets. Dans le 04, le budget est déficitaire.

La délégation régionale de PACA siège à MARSEILLE.

Les associations départementales gèrent les centres de distribution.

Sur le 04, il y a 10 centres de distribution et 2 centres itinérants (fourgons qui distribuent les communes non desservies de Banon et du Verdon). Les centres sont à Barcelonnette, Digne, Sisteron, Manosque, Forcalquier, Riez, Les Mées, Oraison, St étienne les orgues et St André les Alpes.

Il y a un entrepôt sur Peyruis pour tout le 04 et 05.

Il y a quelques salariés notamment sur le siège de Paris et 69 000 bénévoles pour toute la France. Dans le 04, ce ne sont que des bénévoles. Ils sont 270. Ce sont beaucoup des retraités car la plupart des missions se fait en journée sur les horaires de travail.

En comparaison, 1 centre 04 équivaut à environ 2 centres d'arrondissement sur Marseille. Avec pour le 04, la problématique des déplacements liés à l'étendue du département et ses zones rurales.

## 2-Quelles sont les missions de l'Association ?

La mission de base des restos du cœur est la fourniture d'une aide alimentaire aux personnes les plus démunies.

Dans le 04, l'accueil se fait dans la journée car il n'y a pas d'étudiant, ou de travailleurs (qui nécessitent notamment dans les grandes agglomérations des amplitudes horaires plus importantes).

Sur le 04 c'est uniquement de l'aide alimentaire.

Dans d'autres départements, il peut y avoir aussi un volet d'aide à la personne. Mais ces chantiers ont été mis à mal par la Covid. Pour exemple, des chantiers d'insertion, des micro crédits, des ateliers d'aide à l'accès au logement, des ateliers de Français, bibliothèque, vestiaire, soutien scolaire ...).

Les restos travaillent en lien avec les Assistantes sociales, les associations tutélaires et tout le réseau social.

## 3- quelles sont les aides proposées par les restos du cœur ? (colis, épicerie, ou repas ?)

L'aide alimentaire peut prendre 2 formes : « la cantine » lorsqu'il y a des cuisines avec distribution de repas, ou les paniers alimentaires (denrées distribuées). Les bénévoles essaient d'équilibrer les paniers.

Sur le 04 c'est uniquement de l'aide alimentaire. Les restos donnent une aide pour 4 jours et demi par semaine. Généralement la distribution est accompagnée par un bénévole qui permet d'orienter les choix en fonction des besoins.

## 4- Qui peut en bénéficier et quelles sont les conditions pour accéder à ces aides ?

Tout le monde peut accéder à une aide **sous condition de ressources**. Il y a une grille de revenus et la décision se prend sur « le reste à vivre » qui ne doit pas être supérieur à environ 500 € par mois. Les plafonds peuvent varier d'une année à l'autre.

Il peut y avoir une petite tolérance pour les petits dépassements du barème. Les dossiers passent alors devant une commission.

Selon les départements français, il y a 2 campagnes été et hiver.

Dans le 04, il n'y a pas de différence entre les 2 saisons pour les personnes accueillies.

Sur un an, dans le département l'aide représente environ 2 000 personnes et 380 repas.

## 5-Est ce que l'on peut bénéficier à la fois des restos du cœur et d'une épicerie sociale ?

Oui, il est possible de cumuler plusieurs aides alimentaires car il n'y a pas de fichier commun entre les associations. Par contre, on ne peut pas aller sur 2 centres différents des restos du cœur car les bénéficiaires sont centralisés.

## 6-Comment se font les demandes pour solliciter une aide (un RV, un imprimé ...)

Pour en bénéficier, les personnes doivent prendre RV avec un responsable, et se présenter dans un centre de distribution avec les **justificatifs de leurs revenus et de leurs dépenses**

Attention, les demandes doivent être complètes avec tous les justificatifs.

Il n'y a pas d'imprimé à remplir par le bénéficiaire.

## 7-quels sont les justificatifs à produire pour une demande ?

**Attestations revenus CAF**

**Bulletins salaire ou de pensions (invalidité ou retraite),**

**Copies factures (loyer, assurances, eau, électricité, dettes ...) et avis d'imposition**



## 8- Est-ce que la distribution des repas se fait toute l'année ?

Oui pour le 04 avec dans certaines communes éloignées une distribution une semaine sur 2.

Il n'y a pas de sectorisation, on se rend sur le centre le plus proche de son domicile ou de son travail par exemple (le plus pratique).

## 9- Quelques antennes des restos du cœur sur le département des AHP ?

**Barcelonnette** 8 Rue de Savoie, 04400 Barcelonnette tel [04 92 81 59 13](tel:0492815913)

**Digne** 18 Rue Georges Aubin, 04000 Digne-les-Bain Tel [04 92 32 27 21](tel:0492322721)

**Forcalquier** La Bonne Fontaine, 04300 Forcalquier Tel [04 92 74 90 97](tel:0492749097)

**Les Mées** 7 Rue du Paraire 04190 LES MEES· Tel [04 92 34 12 15](tel:0492341215)

**Oraison** 13 Av. Charles Richebois, 04700 Oraison

**Riez** 5 Pl. de la Coquille, 04500 Riez [04 92 72 86 99](tel:0492728699)

**Sisteron** 22 chem Marquise 04200. **Sisteron.** [0492612209](tel:0492612209)

**St Etienne les orgues** Rte de Fontienne, 04230 Saint-Étienne-les-Orgues

## **10-Est-ce qu'il y a des livraisons à domicile pour les personnes isolées qui ne sont plus en capacité de se déplacer ?**

Non car cela entrainerait des coûts logistiques trop importants. Il est possible de faire retirer ses paniers par une personne de confiance en informant préalablement le centre.

## **Besoin d'accompagnement ?**

Vous souhaitez utiliser l'ordinateur ou avoir une aide pour effectuer vos démarches

N'hésitez pas à nous contacter Service animation ☎ **06 34 18 24 86**

**Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h30**

